

Ville de Montréal

## Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

*Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier –  
Hochelega-Maisonnette*

#### **Vice-présidence**

*Mme Julie Brisebois  
Village de Senneville*

*Mme Sophie Thiébaud  
Arrondissement Le Sud-Ouest*

#### **Membres**

*M. Younes Boukala  
Arrondissement de Lachine*

*Mme Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

*M. Christian Larocque  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève*

*M. Jérôme Normand  
Arrondissement d'Ahuntsic –  
Cartierville*

*M. Giovanni Rapanà  
Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies –  
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski  
Arrondissement de L'Île-Bizard –  
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard*

**Le 23 août 2021**

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE217055001**

**Conclure une entente-cadre pour la fourniture de services professionnels en architecture et ingénierie pour divers projets de transition écologique du Service de la gestion et de la planification immobilière pour une période de quarante-huit (48) mois, avec possibilité d'une prolongation de douze (12) mois, avec la firme AEdifica inc. (lot 3) pour un montant de 3 523 777,84 \$, taxes incluses (contrat: 3 064 154,64 \$, contingences: 459 623,20 \$) -Appel d'offres public (21-18448) (3 soumissionnaires)**

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Karine Boivin Roy  
Présidente

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Julie Demers  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## **Mandat SMCE217055001**

*Conclure une entente-cadre pour la fourniture de services professionnels en architecture et ingénierie pour divers projets de transition écologique du Service de la gestion et de la planification immobilière pour une période de quarante-huit (48) mois, avec possibilité d'une prolongation de douze (12) mois, avec la firme AEdifica inc. (lot 3) pour un montant de 3 523 777,84 \$, taxes incluses (contrat: 3 064 154,64 \$, contingences: 459 623,20 \$) -Appel d'offres public (21-18448) (3 soumissionnaires)*

À sa séance du 4 août 2021, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel il existe :*
  - *un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation.*

Le 12 août 2021 dernier, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence, et ce, en raison de la directive de confinement émise par le ministère de la Santé publique du gouvernement du Québec et en vigueur depuis la mi-mars dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de la gestion et de la planification immobilière ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat.

D'entrée de jeu, les personnes représentant le Service ont expliqué que les 3 ententes-cadres de services professionnels en architecture et en ingénierie permettront la mise en œuvre des projets de transition écologique. Les principaux travaux concernent l'élimination des combustibles fossiles dans les bâtiments d'agglomération et corporatifs, en amorçant leur électrification, l'ajustement de la puissance des entrées électriques et l'amélioration de l'étanchéité et de l'isolation de l'enveloppe des bâtiments.

Il est précisé que le processus d'adjudication de contrat des lots 1 et 2 a été annulé car les soumissions déposées avaient un coût trop élevé.

L'appel d'offres public a été d'une durée de 38 jours. Parmi les 13 preneurs du cahier des charges, 3 ont déposé une soumission. Il est à noter que 5 addendas mineurs ont été émis au cours de l'appel d'offres, dont un a un impact sur le prix. Au terme du processus, le prix soumis par le soumissionnaire montre un écart de 1% favorable à la Ville par rapport à l'estimation de contrôle interne. On constate un écart de 89% entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme.

Les Commissaires ont demandé des précisions et clarifications, entre autres, sur les raisons de la non conformité du soumissionnaire *Groupe Marchand architecture et design inc.* Le Service a par ailleurs expliqué que l'écart de prix entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme tient principalement à la hausse des honoraires professionnels dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et à l'expertise environnementale développée par d'AEEdifica inc.

Les explications fournies par les personnes représentant le Service ont été à la satisfaction de la Commission. Les commissaires se réjouissent par ailleurs des avancées effectuées en matière de transition écologique dans les bâtiments de la Ville.

### **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de la gestion et de la planification immobilière pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :*

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel il existe :*
  - *un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation ;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;*

**À l'égard du mandat SMCE217055001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**